

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-
MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de la Paroisse Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la
salle des séances du conseil le quinzième de jour de décembre
2016 (15/12/2016) à compter de seize heures (16h00) et à laquelle
assemblée sont présents les conseillers suivants :

Marlène Doucet Robert Doucet
Robert Tessier Gaétan Beauchesne

Sont absents : Serge Trudel et Marjolaine Guérin

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy
Dessureault, maire. Mme Sylvie Genois, secrétaire trésorière, est
aussi présente.

Ouverture de l'assemblée

Il est constaté que la convocation a été faite par le maire Guy
Dessureault, et que l'avis de convocation a été signifié tel que
requis par le code municipal.

Le sujet à l'ordre du jour est :

1. Prévisions budgétaires 2017

Résolution 2016-12-188 Prévisions budgétaires 2017

Il est proposé Robert Tessier
appuyé par Marlène Doucet
et résolu d'accepter les prévisions budgétaires 2017 pour un
montant des charges aux activités financières de fonctionnement
totalisant 1 147 783\$

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Robert Doucet, appuyé
par Gaétan Beauchesne. Il est 16 h 04.

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois
Secrétaire- trésorière

